



## Communiqué de presse

Mercredi 27 septembre 2023

# La Ville de Paris lance « Seine Nourricière » : Construire des filières alimentaires durables et décarbonées dans le bassin de la Seine

**La Ville de Paris et ses partenaires lancent aujourd'hui « Seine Nourricière », un projet qui a pour ambition de développer, par l'innovation, des filières agricoles, alimentaires durables et décarbonées dans le bassin de la Seine en s'appuyant notamment sur une logistique fluviale.**

L'alimentation représente près du 5<sup>ème</sup> des émissions de gaz à effet de serre des parisiennes et des parisiens, en partie en raison du mode de transport des denrées acheminées jusqu'à la capitale. 90% de la logistique francilienne s'opère par la route, en camions diesel, alors que le bassin de la Seine, drainé par la Seine, l'Yonne, la Marne et l'Oise, présente des atouts considérables.

Avec des zones urbaines denses ayant de forts besoins en consommation, et des zones rurales concentrant une importante production agricole de qualité, le bassin de la Seine nous semble une échelle pertinente pour élaborer des stratégies innovantes de résilience alimentaire.

La Ville de Paris lance le projet « Seine Nourricière », lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) pour contribuer à la relocalisation et à la décarbonation des filières agricoles et alimentaires. Ses objectifs :

- **Assurer la résilience et la sécurité alimentaire du territoire :** en particulier, améliorer et décarboner l'accès des habitants les moins favorisés du bassin de la Seine à une alimentation biologique diversifiée et de qualité.
- **Structurer des filières alimentaires de proximité en utilisant le levier de la commande publique :**

Pour la restauration collective parisienne, le Plan Alimentation Durable de la Ville de Paris, plus ambitieux que la loi EGALIM, fixe à 100% la part de produits durables dans la restauration collective, dont 75% de bio et 50% de produits durables locaux. Mettre en œuvre ce plan suppose un puissant accompagnement de la transition écologique de l'agriculture des territoires situés à 250km autour de Paris. Avec, notamment, un soutien des filières agricoles respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique et les critères de durabilité de la Ville de Paris, une optimisation de la logistique du territoire en développant le potentiel des voies d'eau du territoire;

- **Créer et maintenir des activités économiques rémunératrices et durables pour la transition agro-écologique :**

Il s'agira d'optimiser les circuits courts et de proximité, aujourd'hui trop coûteux et/ou chronophages pour les paysans et de soutenir des filières agricoles équitables.

En cohérence avec la création récente de l'association de coopération territoriale AgriParis Seine, le projet Seine Nourricière contribuera à la nouvelle gouvernance alimentaire du bassin de la Seine en associant divers partenaires, au sein de son consortium : **Métropole du Grand Paris, Département Seine-Saint-Denis, Métropole le Havre Seine, Métropole Rouen Normandie, Ville de Sevrans, Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France, Terre de Pays d'Othe, Réseau Manger Bio et Sogaris.**

*Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts.*

### **Contact presse**

Ville de Paris – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) – Caroline Legendre – 07 89 43 36 77 – [caroline.legendre@caissedesdepots.fr](mailto:caroline.legendre@caissedesdepots.fr)